

*Pacte des solidarités :  
Des mesures utiles mais le gouvernement doit encore prendre la pleine mesure de la gravité  
de la situation*

**Alors que la pauvreté s'enracine, le Pacte des Solidarités a été présenté ce lundi 18 septembre 2023. La Fédération des acteurs de la solidarité qui représente plus de 900 associations accueillant près d'un million de personnes, souhaite que le gouvernement aille au-delà de ces premières annonces utiles pour engager pleinement le combat contre la pauvreté et la précarité dans la perspective d'un plein emploi solidaire.**

**Des mesures utiles....**

Lors de la présentation du pacte des solidarités par la Première ministre, avec la ministre des Solidarités et les ministres concernés (transition écologique, logement, travail, égalité entre les femmes et les hommes...), ce lundi 18 septembre, la FAS a porté avec l'ensemble des associations la voix des personnes gravement fragilisées par la pauvreté en cette période d'inflation, tout comme celle des associations qui les accompagnent. Le dialogue engagé avec la Première ministre a permis d'obtenir la fin de la fermeture des places d'hébergement d'urgence en 2023, qui sont maintenues à 203 000. Le gouvernement revient également sur la baisse des 5% du budget des associations notifiée tardivement cet été au titre du gel budgétaire. La poursuite des programmes soutenus dans la précédente stratégie pauvreté, l'accueil favorable réservé au livre blanc que le Haut Comité au Travail Social vient de publier, une série de mesures de débureaucratization en inscrivant des financements dans la durée et dans la contractualisation, le service public de la petite enfance, le plan d'aide alimentaire dont les cantines à 1 euro ou encore la solidarité à la source constituent des mesures utiles. Tout comme la prise en compte des enjeux de transformation écologique dans la lutte contre la pauvreté.

**...mais le gouvernement doit encore prendre la pleine mesure de la gravité de la fragilisation des personnes et de l'épuisement des associations qui les accompagnent**

Ces mesures restent cependant insuffisantes pour répondre à la gravité de la situation des personnes et des associations. Comme le gouvernement a semblé en convenir, la sortie bienvenue du chômage de masse ne garantit pas à elle seule le recul de la pauvreté et de la précarité qui touchent depuis plus de 30 ans plus de 10 millions de personnes en France. La lutte contre la pauvreté suppose un volontarisme sans faille de tous les acteurs, à commencer par l'État. Le combat pour le plein emploi solidaire ne peut pas être gagné sans un changement de méthode vers la confiance, la participation des personnes concernées sur leurs lieux de vie et l'investissement social durable.

La Fédération déplore qu'aucune mesure n'ait été prise pour soutenir l'autonomie des personnes par la revalorisation des minima sociaux face aux dégâts de la hausse des prix sur les ménages les plus fragiles. L'inquiétude demeure sur la situation des 2 000 enfants qui restent sans solution d'hébergement actuellement après avoir appelé le 115. Les directives préfectorales qui cherchent à imposer des critères de priorisation de la prise en charge hors du cadre fixé par le code de l'action sociale et des familles doivent être retirées. La mise en place d'une politique pluriannuelle de la rue, à l'hébergement et au logement, l'investissement dans le logement social, les moyens de l'accompagnement social durable et pour l'insertion par l'activité économique, la régularisation de travailleurs sans papier dans les secteurs en tension sont autant de leviers structurants qui n'apparaissent pour l'heure pas assez clairement dans le pacte des solidarités. La FAS entend poursuivre à la fois le dialogue avec les pouvoirs publics et la mobilisation de ses adhérents pour obtenir des réponses pleinement adaptées.

*« Les plus de 9 millions de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté en France ont besoin d'un engagement réciproque avec l'État. La pauvreté ne baisse plus en France depuis 35 ans et cela s'accroît avec la hausse des prix de l'alimentation. C'est une réalité qui frappe un grand nombre de personnes même celles et ceux qui travaillent. Il y a plus d'un million de travailleur.euse.s pauvres dans le pays : chez les femmes seules, dans les campagnes, chez les jeunes, chez les seniors. Nous attendons du gouvernement qu'il prenne pleinement la mesure des enjeux d'urgence et dans la durée du combat contre la pauvreté ».* Pascal Brice, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité

**Contact presse à la Fédération des acteurs de la solidarité :**

Charlotte Abello

06 17 80 03 52 – [charlotte.abello@federationsolidarite.org](mailto:charlotte.abello@federationsolidarite.org)

**A propos de la Fédération des acteurs de la solidarité** La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire. La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. La FAS représente 2 800 établissements et services dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire. Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'État, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations. [www.federationsolidarite.org](http://www.federationsolidarite.org)